

Règlement des épreuves XS, S, M, L

L'inscription à la compétition vaut acceptation du règlement de la Fédération Française de Triathlon FFTri disponible sur https://drive.google.com/file/d/1ZIIAFHMKUINYNOSW_2k6_75UTtHHOtzt/view

En cas de non-respect du règlement FFTri, le concurrent s'expose à des sanctions notifiées par la présentation d'un carton jaune (avertissement, remise en conformité), bleu (en cas d'abri aspiration sur la partie cycliste) ou rouge (disqualification).

Quelques points majeurs ou spécifiques au Triathlon International d'Obernai-Benfeld sont rappelés ci-dessous.

Remboursement d'inscriptions : Uniquement si souscription de l'option « assurance annulation » lors de l'inscription et sous réserve de demande avant le 20/05/2026.

Transfert de dossards : Acceptés jusqu'au 25/05/2026 si dans la même épreuve. Frais de transfert voir tarifs : <https://triathlon-obernai.fr/triathlon-l/>

Barrières horaires : En cas de dépassement de la limite horaire (consulter le tableau des horaires), le départ vélo ou course à pied ou 2^{ème} boucle du format L sera refusé et le concurrent disqualifié par le corps arbitral

Dossard : 1 seul dossard par concurrent impérativement fixé en 3 points minimum sur une ceinture porte-dossard. Le port du dossard est autorisé sur la partie natation et obligatoire à vélo (à l'arrière) et course à pied (à l'avant).

Départ : Se regrouper pour le briefing au départ natation 10 minutes avant le début de chaque course .

Natation : Obligation de porter un bonnet de natation. Le port de la combinaison est obligatoire en-dessous de 16°C, facultatif entre 16 et 24°C et interdit au-dessus de 24°C. En s'inscrivant à l'épreuve, le concurrent s'assure de son aptitude à nager en eau libre sur la distance prévue.

La nudité est strictement interdite dans l'aire de transition. Le changement de vêtements, s'il y a lieu, doit se faire à l'abri des regards.

Cyclisme :

- Respect impératif du code de la route. L'abri-aspiration (drafting) est interdit, respecter une distance de 7m (S & M) et 12m (L) et dépassement franc sur un axe parallèle. Le port du casque est obligatoire. L'arrêt éventuel au passage à niveau (env. 35sec.) ne donne pas lieu à un ajustement du temps.
- **Pénalité carton bleu** : Le concurrent pénalisé d'un carton bleu sur la partie cycliste doit, à son initiative, et sous contrôle du corps arbitral, s'arrêter dans la zone de pénalité. Elle est située à l'entrée de l'aire de transition, à l'arrivée vélo. Durée de l'arrêt : 1mn pour XS et S, 2mn pour M et 5mn pour L
- **En cas de mauvaise visibilité et pour votre sécurité, le vélo doit être équipé d'un éclairage avant et arrière**
- Position des ravitaillements : Format L aux km 27 (fin de la montée), 45 (Col de la Charbonnière) et 63 (Mont Ste.Odile) – Format M au km 28 (Mont Ste. Odile)

Course à pied :

- Un bracelet est remis pour la 2^{ème} boucle du L.
- Formats M & L : 4 à 5 ravitaillements par boucle de 9,6km
- Format S : 2 ravitaillements sur la boucle de 4,8km

L'arrivée finale accompagnée d'enfants ou d'autres personnes se fait aux risques et périls des concurrents et de leurs accompagnants. La gêne d'autres concurrents est sanctionnable par le corps arbitral et engage la responsabilité du concurrent en cas d'incident.

Relais : Les relayeurs disposent d'un emplacement dans les aires de transition. Le passage du relais se fait impérativement à l'emplacement :

- AT N°1 de Benfeld : transmission du bracelet cheville entre nageur et cycliste
- AT N° 2 Obernai : transmission du bracelet cheville et de la ceinture porte dossard entre cycliste et coureur à pied
- Il est admis que l'un des relayeurs fasse 2 disciplines enchainées ou non.

Droit à l'image : Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au Triathlon d'Obernai-Benfeld, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

En général :

Le triathlon est un sport individuel. Il n'autorise aucune assistance extérieure (sauf en pratique Paratriathlon).

Le non-respect de la charte environnementale (jet de déchets au sol, abandon de matériel, de vêtements, d'accessoires) est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Le non-respect de cette règle qui nuit à la pérennité de la manifestation et à l'image des sportifs est passible de disqualification (carton rouge).

Informations détaillées de course : Toutes les informations sur le déroulement des épreuves seront communiquées par un road book téléchargeable et rappelé par courriel à chaque concurrent à j-10. Notamment le N° et retrait des dossards, les dispositions entre les aires de transition de Benfeld et d'Obernai, le rapatriement des affaires natation, le contenu des ravitaillements, etc....

Plans des parcours et itinéraires « spectateurs-supporters » : disponibles sur : www.triathlon-obernai.fr

Pour vos supporters et fan club, géolocalisation et prédiction d'arrivée sur les formats S, M & L